46 rue Jules Lefebvre BP 90429 **SAISON 2026 / 2027**
80 004 Amiens Cedex 1
☎03. 22.89.66.40
💻 03.22.95.16.81
@ : eboissier@lfhf.fff.fr

COMMISSION TECHNIQUE

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL DES FEMININES U6F à U10F

LIEU : AMIENS

TEAMS 5

Adresse : 25 RUE DU TINTORET
Surface de jeu : foot5 intérieur.

MERCREDI 02 DECEMBRE 2026 de 14H à 16H

HORAIRE RDV : à partir de 13H30

	clubs	U6F	U7F	U8F	U9F	U10F
	USOAAS Albert		LETEVE Alicia	ROUTIER Rose POUILLAUDE Jeanne	MENNECIER Cléa	
	FCPPA			Mbodj Khadidja	Massamba Anna	Meghraoui Assia
				Lara Duval	Koffi Anne Hilary	Salle Sylvie
	MONTDIDIER AC			FAROUX ambre.	BIGOT Clara, HATTAB léana,	
	Auxiloise	.	.	.	.	Belval Raphaelle, Def / Caron Morganne Def / Hocedez Rosalie Att
	AAE.BRAY.SUR.SOMME			OUTREQUIN Elena	SIUS Eva	
	JS2ML				Manier Chloe	
	AS GAMACHES			Papegeay Mila	Briant Inaya	Tassart Marie
	AMIENS SPORTING CLUB				Claverie Aïssa	
	AF Englebelmer				Picard Emma débutante	Bruge Zélie débutante
	AS RIBEMONT SUR ANCRE			LECAT RENARD Enola		
	SCA ABBEVILLE				GOURLAY Jeanne	
	Esc Longueau					FEUILLETTE Ambre Gardienne attaquante mixité
	Amiens AF					

		BELAHMIDI Joudia				

ENCADREMENT	ANGELIQUE DANTIN – JULIE TERNISIEN + éducateurs et éducatrices de clubs

Destinataires : Clubs, Sections Sportives, Encadrements, P. Tranquille (Président du District), N. Cauvin (Pt Commission Technique), P. Foure (Pt Commission des Jeunes)

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 – Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

80) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée.*

S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.

CHAQUE JOUEUR DEVRA SE MUNIR :	
• de chaussures adaptées en fonction des terrains	• d'une gourde
• d'une paire de basket	• de son nécessaire de toilette
• d'un vêtement de pluie	

Il est rappelé aux licencié(es) convoqué(es) de se présenter le jour des rassemblements sans affaire de valeur (téléphone portable, argent de poche etc..).

Rappel aux clubs « accueil » : mise à disposition d'1 ou 2 vestiaires (suivant effectifs) avec accès exclusif aux joueurs convoqués à la détection (et gestion de la fermeture des vestiaires).

SI VOUS SOUHAITEZ COMPLETER VOTRE EFFECTIF, MERCI D'UTILISER LE FORMULAIRE EN LIGNE :
RASSEMBLEMENT FEMININES U6F à U10F : TEAMS5 AMIENS MERCREDI 02 DECEMBRE 14H 16H – Remplir le formulaire

Réponse avant le LUNDI 30 NOVEMBRE